

DISCOURS PRONONCE PAR SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE LA RETRAITE GOUVERNEMENTALE SUR L'EVALUATION DE LA POLITIQUE ET DES INSTITUTIONS NATIONALES

Gitega, du 30 septembre au 01 octobre 2013

Monsieur le Deuxième Vice-Président de la République

Honorables Parlementaires,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Monsieur le Représentant de la Banque Mondiale,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Missions Diplomatiques et Consulaires accréditées au Burundi,

Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations Internationales,

Mesdames, Messieurs les Hauts Cadres de l'Etat,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

1. Qu'il Nous plaise de rendre grâce à Dieu Tout puissant et Miséricordieux qui, par sa volonté nous a offert cette opportunité de nous rencontrer ici à GITEGA pour cette retraite gouvernementale qui nous permettra d'échanger de fond en comble sur un thème d'une importance indéniable pour l'avenir de notre pays à savoir « **l'évaluation de la Politique et des Institutions Nationales.**

Honorables,

Excellences,

Distingués invités,

Mesdames, messieurs,

2. Comme d'aucuns le savent, l'un des axes sur lequel est bâti le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté, deuxième génération, est le renforcement de l'Etat de droit et la consolidation de la bonne gouvernance. C'est à ce titre que la promotion et la consolidation des acquis en matière de gouvernance dans ses multiples acceptions demeure l'une des grandes priorités du Gouvernement du Burundi.
3. C'est dans l'objectif de définir les critères d'éligibilité des pays pour les allocations des ressources de l'Association Internationale de Développement (IDA), que la Banque Mondiale a instauré une méthode d'évaluation de la Politique et des Institutions Nationales connue sous la dénomination de « **COUNTRY POLICY AND INSTITUTIONAL ASSESSMENT (CPIA)**».
4. Plus spécifiquement, le score CPIA évalue dans quelle mesure le cadre politique et institutionnel d'un pays donné va dans le sens d'une croissance durable et d'une réduction de la pauvreté et favorise subséquemment l'utilisation efficace de l'aide au développement.
5. Seize indicateurs répartis en quatre domaines font ainsi l'objet de l'évaluation qui se traduit à la fois par un score global et par une série de scores allant de 1 à 6. Ces quatre domaines sont :
 - La Gestion économique ;
 - Les Politiques structurelles ;
 - Les Politiques d'inclusion sociale et de promotion de l'équité ;
 - La Gestion du secteur public et institutions.

6. Pour être éligibles aux prêts IDA, le score minimum exigé aux pays de l'Afrique Sub-saharienne, dont le Burundi fait partie est de 3,3. Selon le Rapport Country Policy and Institutional assessment de juin 2013, le Burundi a gagné, 0,1 point passant de 3,1 à 3,2.
7. Il sied de vous faire remarquer qu'avec ce score, notre pays est à un dixième de point pour sortir de la catégorie des pays dits fragiles, ce qui le rendra par conséquent éligible pour des prêts de l'IDA des montants suffisants pour le financement de grands projets de développement social et économique.
8. La vision et la détermination du Gouvernement du Burundi est d'améliorer sensiblement tous les indicateurs du CPIA de sorte à amener la moyenne au-dessus du seuil de 3,3. Cela est d'autant plus possible qu'une nette amélioration du score est observée pour la composante politique d'inclusion sociale et d'équité où notre pays a la cote de 3,6 sur un total possible de 6.

Honorables,

Excellences ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs les participants,

9. Dans le processus d'évaluation, chaque domaine comprend des indicateurs destinés à aider la Banque Mondiale à déterminer les notes à attribuer au pays. Une attention toute particulière est ainsi portée sur les données macroéconomiques et les indicateurs sociaux.
10. La présente retraite constitue donc un espace privilégié qui vous est offert pour échanger de fond en comble sur les défis majeurs relevés dans les quatre domaines ci-haut cités.
11. Notre pari est que cette retraite qui vise notamment le renforcement des capacités des hauts responsables en matière de gestion politique et des institutions nationales, vous accorde l'opportunité de réfléchir et d'échanger sur les critères d'évaluation ainsi que sur la note attribuée à chaque indicateur pour une plus grande compréhension, ce qui vous permettra sans nul doute de dégager des propositions concrètes, des stratégies appropriées et des recommandations à mettre en œuvre et à même de contribuer à l'amélioration de toutes les composantes du CPIA et à positionner le Burundi à un score supérieur à 3,3.
12. Certes, des progrès visibles ont été réalisés et continuent d'être accomplis dans plusieurs secteurs de la vie nationale y compris dans les domaines qui font objet d'évaluation mais force est de constater que le score CPIA évolue très lentement. Pouvons-nous penser que probablement les évaluateurs ne reçoivent pas toute la documentation nécessaire ce qui pénalise inéluctablement le Burundi dans l'attribution du score.
13. Si tel est le cas, Nous instruisons rigoureusement tous les responsables des institutions de notre pays à développer la culture de la publication des réalisations accomplies pour constituer une base des données et d'informations utiles à mettre à la disposition du public et des évaluateurs dans différents domaines.
14. Pouvons-nous penser à des lacunes, à des failles, bref à un manque de performance de la part de nos institutions ! Si tel est le cas, saisissons le taureau par les cornes, relevons sans faux-fuyant

nos tares et décidons-nous à doubler d'efforts dans les réformes exigées. Nous n'avons pas droit à l'échec.

Honorables, Excellences, Distingués invités, Mesdames, Messieurs,

15. Nous ne saurions terminer Notre allocution sans renouveler les sentiments de satisfaction et de remerciement du Gouvernement du Burundi à l'endroit de la Banque Mondiale pour ses multiples appuis et particulièrement son appui technique et financier en vue de l'organisation de cette retraite gouvernementale combien importante pour l'avenir de notre pays. Nos sentiments de reconnaissance et de gratitude sont également adressés à tous les partenaires au développement pour la meilleure attention réservée aux perspectives d'avenir du Burundi en matière de développement social et économique.
16. Nous sollicitons leur inlassable soutien et accompagnement en vue de la mise en œuvre des programmes et projets de développement à même de nous permettre de lutter efficacement contre la pauvreté dans notre pays.

Honorables, Excellences, Mesdames, Messieurs les participants,

17. Nous vous souhaitons de fructueux échanges et débats dans la franchise et la sincérité, car, quelqu'un disait « **qui te craint en ta présence te nuit en ton absence** ». De notre part, Nous nous engageons à faire Nôtre vous toutes les conclusions et recommandations qui seront issues de cette retraite. C'est sur cet engagement que Nous déclarons ouverts les travaux de cette retraite Gouvernementale sur l'évaluation de la Politique et des Institutions Nationales.

Que Dieu vous bénisse !

Je vous remercie